Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 056-215600412-20251210-2025_63-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 2 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Carine HENRY, Eric BUHR, Julie CRUZ, Marc HAMONIC, Morgan CARIMALO, Noyale LEFEBVRE, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Gaelle BOBON-LE GAL, Anne LE LU, François-Joseph LE BIHAN.

ABSENCES ET POUVOIRS **:**
Claude GUEGUAN donne pouvoir à Pascal LE CRAVER
Thierry LAMOURIC donne pouvoir à François Joseph LE BIHAN
Nicole BRUNON donne pouvoir à Anne LE LU

Est nommée secrétaire de séance : Christine LE FLAO

Votants	**23**
Exprimés	**23**
Pour	**23**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Délibération n° 2025-63

Budget annexe Lotissement de Coet Moustoir
Décision Budgétaire Modificative

Madame LE FORESTIER, Adjointe au Maire en charge des finances, informe le Conseil Municipal d'une insuffisance de crédits budgétaire pour permettre d'enregistrer la comptabilité des stocks en fin d'année et propose l'ajustement suivant :

Section de fonctionnement

Recettes	71355	+ 26 000 €
Dépenses		0.00 €

Section d'investissement

Recettes	1641	+ 26 000 €
Dépenses	3555	+ 26 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** la décision budgétaire modificative proposée ci-dessus

Le Maire,
Marc ROPERS